

Introduction

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **79 (1999)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

Dans le sillage de Naef

En 1907, Albert Naef publie *La camera domini*, qui n'était en fait que le premier volume d'une somme qu'il souhaitait consacrer au château de Chillon, intitulée tout simplement *Chillon*. Un second volume se serait intéressé à l'histoire générale du monument, et les suivants auraient constitué autant de monographies qu'il y avait de corps de logis dans le château. Même si le projet a finalement avorté, Naef avait, à la date de la publication du premier volume, les moyens scientifiques de le mener à bien. Il venait en effet d'achever l'exploration archéologique exhaustive de l'édifice, accompagnée d'un dépouillement presque complet, par l'archiviste Alfred Milloud, des archives s'y rapportant, tant savoyardes que bernoises¹. La parution de l'ouvrage sur la «chambre du duc» ne coïncidait pas avec l'achèvement de travaux de restauration censés réhabiliter le château, mais plutôt avec leur début. Tout restait alors à faire. Le choix s'est porté sur la *camera domini* parce que Naef voulait honorer le premier engagement qui l'avait conduit à Chillon en 1892, pour effectuer une étude de ses peintures murales. Il avait saisi l'occasion d'une opération de prestige, destinée à l'empereur Guillaume II qui était à la recherche de modèles de peintures pour la restauration de son château du Hohkönigsburg, et au roi d'Italie Victor-Emmanuel III de Savoie. Naef considérait également son étude comme une œuvre patriotique en l'honneur du canton de Vaud et en hommage à tous ceux qui travaillaient à la «restauration conservatrice» du château². Elle était aussi une invite à entreprendre les travaux de restauration proprement dits. Ceux-ci commencèrent paradoxalement au moment où Naef, pourtant toujours l'architecte en titre du château, s'éloignait de plus en plus de Chillon, accaparé qu'il était par de nouvelles fonctions à l'échelle nationale.

Naef était-il conscient de la contradiction que contenait l'appariement des deux mots «restaurer» et «conserver»? Car la restitution du Chillon médiéval, avec un abondant recours au fac-similé, allait faire disparaître l'authenticité de sa substance par l'éradication des apports de la période bernoise et cantonale. On fut bien loin du «N'y touchez pas!» prononcé en 1897 par Johann Rudolph Rahn, le premier à avoir posé un regard d'historien sur le château, et à en avoir envisagé l'approche sous un angle scientifique plutôt que littéraire et romantique.

La luxueuse publication de *La camera domini*, offerte tout spécialement à Guillaume II et à l'Etat de Vaud, apte à séduire autant l'honnête bibliophile que le scientifique, ne connaîtra donc aucune suite. L'inauguration de la chapelle restaurée, en 1916, ne suscitera qu'une conférence³ de la part de Naef, dont l'érudition paraît alors s'être figée sur des découvertes devenues anciennes – s'étiolant d'ailleurs dans l'esprit du savant comme elles s'effritent

◀ Fig. 1 (voir p. 47)
Château de Chillon, le secteur de la chapelle Y selon Albert Naef, plan publié dans *La camera domini* en 1908, avec le relevé du glacis mis au jour lors de l'exploration archéologique de la cour G.

pour être restées trop longtemps à l'air libre – que les derniers travaux de restauration ne semblent pas avoir enrichies. L'ambitieuse «histoire générale du château» va accoucher d'une souris, en 1922, sous la forme d'un guide du visiteur, où Naef pose hâtivement sur le papier tout ce qu'il sait encore sur chacun des corps de logis⁴. Depuis lors, plus rien de novateur n'est paru. La présente monographie consacrée à la chapelle de Chillon se propose de combler cette lacune et de continuer l'entreprise commencée par Naef en 1907. Elle est le résultat, non plus de l'érudition omnisciente d'une sorte de «grand architecte» à la Diderot, mais de l'approche pluridisciplinaire des nombreux spécialistes qui ont ausculté la chapelle et accompagné les travaux de sa réhabilitation.

A notre époque, qui vit divers phénomènes d'accélération de l'histoire, l'intérêt pour le patrimoine en général, monumental en particulier, se trouve sans cesse accru. Un public de plus en plus large tient à être le plus exactement informé sur ce qu'il visite, et quand il s'agit de monuments anciens, c'est d'abord l'histoire de ces édifices qui l'intéresse. Le succès qu'a rencontré la souscription pour la restauration de la chapelle témoigne de cet engouement; il montre que les gens de ce pays sont sensibles à la dimension historique et artistique de leurs monuments. Ils aspirent à mieux connaître ce qui en fait la qualité intrinsèque. Il était donc normal de publier les principaux résultats des longues études menées sur la chapelle et ses peintures. L'ouvrage propose deux lectures: l'une, par le texte principal, se veut scientifique, susceptible de satisfaire aux attentes exigeantes des historiens et des historiens de l'art; l'autre souhaite attirer un public plus large par le biais des illustrations que nous avons voulues abondantes et commentées en des légendes parfois très développées. Car c'est bien l'image qui doit s'imposer dans une telle étude; c'est elle qui permet d'entrer le plus directement possible dans le vif du sujet. Nous nous sommes efforcés d'adopter un vocabulaire simple dans nos rédactions et tous les mots difficiles, issus du langage spécialisé, sont expliqués dans un glossaire.

Cette étude n'aurait pas vu le jour sans le soutien continu de M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal et du château de Chillon, qui a suscité les recherches, dans le souci constant de maîtriser la connaissance de l'histoire de la chapelle et de ses peintures, afin d'orienter les travaux dans le plus grand respect d'une substance ancienne de toute première valeur. Notre reconnaissance va également à l'Association du Château de Chillon, qui par l'intermédiaire de M. Pascal Pittet, membre de son comité, a suivi avec intérêt l'élaboration de l'ouvrage et œuvré avec succès pour trouver les fonds nécessaires aux recherches finales et à l'édition. On ne saurait passer sous silence les apports du professeur maintenant émérite Marcel Grandjean, dont les vastes connaissances ont permis d'étoffer les comparaisons et d'affiner certaines de nos analyses. Danielle Chaperon a remanié

notre texte afin de lui donner un ton moins sèchement scientifique tout en n'ôtant rien à la précision des informations. Jean-François Cand a chassé nombre de coquilles dans les dernières versions du manuscrit. Jean Nicollier, l'architecte mandaté, tourné surtout vers l'avenir de l'édifice, nous a sans arrêt obligés à situer notre travail dans le souci de la mise en valeur de la chapelle, en nous apprenant à prendre une distance nécessaire, de la «hauteur» comme il aime à dire, afin d'inscrire notre travail dans une dynamique, qui, peu ou prou, devra continuer la difficile et nécessaire tâche d'une revalorisation nouvelle de Chillon. Enfin, les deux colloques internationaux organisés en 1991 et 1993 par M. Dresco ont permis de fructueux échanges qui ont été profitables à notre étude.

L'enjeu principal de la dernière restauration a été la mise en valeur de l'espace intérieur de la chapelle et surtout de son décor peint qui résultait de deux campagnes majeures: d'une part, le programme du début du XIV^e siècle et, d'autre part, sa réactualisation entre 1900 et 1917 lors des très importants travaux de restauration guidés par la volonté de mettre en évidence l'aspect médiéval du château dans son ensemble, ou plutôt d'y plaquer la vision qu'en avaient ses restaurateurs, sous la conduite du premier archéologue cantonal vaudois et premier président de la Commission fédérale des Monuments historiques, Albert Naef. Les recherches, conduites de 1991 à 1993, ont surtout visé à mieux connaître ces deux époques cruciales. La seconde n'a pas été étudiée pour elle-même mais a été jugée à l'aune de la première, c'est-à-dire en considérant d'abord en quoi elle a respecté ou au contraire occulté le cycle original qu'elle voulait revivifier, en évaluant ensuite dans quelle mesure la substance ancienne a été conservée. Avant d'aborder la question des peintures, il était indispensable de bien connaître l'architecture de la chapelle, bref ce qui forme le support du décor peint et ce qui détermine sa mise en scène. La chapelle de Chillon est en effet un rare exemple conservé de chapelle castrale dans le domaine savoyard direct, à la fois lieu de la piété «privée» des comtes de Savoie et instrument symbolique de leur pouvoir. Elle illustre comment les Savoie conçoivent encore sobrement une chapelle de château durant la seconde moitié du XIII^e siècle, alors que celle du château de Chambéry témoigne de l'emphase que ce genre d'édifice prend au début du XV^e siècle, reflet peut-être de la piété exacerbée de la fin du moyen âge.

Les méthodes d'étude

Dans leur approche du gros-œuvre, les archéologues ont été contraints d'adopter une attitude peu interventionniste pour respecter l'intégrité du monument. A l'intérieur de la chapelle, les peintures ont bien sûr exclu l'examen de toutes les maçonneries. A l'extérieur, les crépis anciens – témoins, très intéressants parfois, des XII^e et XIII^e siècles – ont dû être impérativement conservés. De plus, il n'a pas été possible d'accéder partout. A l'extérieur, on s'est contenté de vérifications ponctuelles. On a en effet renoncé au déjointoyage des appareils qu'aurait exigé une analyse archéologique traditionnelle, car trop nuisible au monument. Une observation que l'on pourrait qualifier d'«épidermique» s'est alors imposée. Malheureusement, ce type d'approche, si elle épargne les interventions physiques en profondeur, ne permet pas de répondre à toutes les questions structurelles qui ne peuvent être résolues qu'après un complet dégagement des limites de maçonnerie. Deux sondages, dont l'opportunité a été mûrement réfléchi et l'extension strictement limitée, ont donc été tout de même effectués. Reste qu'il faudra saisir toute occasion de travaux et d'échafaudages futurs pour poursuivre l'analyse. Nos connaissances y gagneront en précision.

Dans l'esprit de cette méthode épidermique, un relevé minutieux et précis de la chapelle et de ses abords immédiats a été établi. Tout ce qui était visible a été noté sur des plans, des élévations et des coupes au 1:50 et au 1:20 (fig. II - IX, en annexe). Il s'agissait de consigner toutes les structures, avec leurs anomalies et leurs irrégularités, et tous les détails singuliers, tels que les vestiges de portes, de fenêtres, d'archères, de trous de poutre, etc. Un catalogue en a été dressé qui a permis d'établir des corrélations et de tenter de définir les grandes étapes de construction et de transformation, a priori nombreuses, qui ont façonné la chapelle.

Ces données ont été ensuite confrontées aux observations de l'archéologue Naef et de ses contemporains, ainsi qu'aux diverses séries de photographies anciennes. Il a fallu aussi évaluer l'importance et l'étendue des travaux d'analyse et de restauration dirigés dès 1896 par Albert Naef (†1936) et poursuivis par Otto Schmid jusque dans les années 1950. En effet, ceux-ci ont proprement curé le rocher de Chillon et supprimé toutes les couches archéologiques, ce qui rend impossible la lecture stratigraphique, seule susceptible d'établir la chronologie relative des maçonneries et d'en proposer des datations absolues. Ils ont aussi, dans l'optique d'une restauration didactique à forte dominante «médiévalisante»⁵, éliminé un grand nombre d'éléments «récents». Dès lors, l'analyse des sources conservées dans le fonds *Chillon*, déposé aux Archives cantonales vaudoises⁶, est apparue comme une nécessité absolue, afin de restituer le plus précisément possible

l'état de l'édifice avant les investigations et les travaux du début du siècle, et de comprendre les partis pris qui les ont induits⁷. L'ensemble de ce corpus documentaire doit être considéré comme un matériel archéologique incontournable, en quelque sorte partie intégrante de la substance de l'édifice. D'ailleurs, même si les conclusions de nos prédécesseurs doivent souvent être révisées, la qualité de leurs observations est bien réelle, grâce aux compétences de Naef d'une part, et surtout grâce à l'état de fraîcheur de l'édifice qui n'avait pas encore été radicalement transformé en «château du moyen âge»⁸.

Ces démarches ont abouti à l'établissement d'une chronologie renouvelée plus nuancée que celle qui était admise jusqu'ici (fig. 1). Quatre étapes de transformation au moins ont marqué le secteur de la chapelle avant le début du XIII^e siècle, et six étapes se sont succédé entre 1200 et 1336. Chacune d'elles sera décrite ici avec toute la précision permise par les méthodes d'approche que nous avons adoptées⁹.

Les archives écrites concernant Chillon, exceptionnelles par leur abondance à la période gothique, surtout dès 1257, ont été à leur tour réexaminées. Certains fonds n'avaient même jamais été explorés et ont pu fournir des informations inédites; c'est le cas de la fameuse comptabilité de la Maison de Savoie, conservée à Turin (fig. 2). En effet, les comptes de la châtellenie de

► **Fig. 2**
Un rouleau de comptes, ici celui de la châtellenie de Moudon pour la période de 1404-1405. Les parchemins, en général d'une longueur de deux pieds (env. 0,60 m), étaient cousus bout à bout et enroulés car on n'estimait pas utile de les relier, ce qui aurait coûté davantage. Le compte photographié ici mesure 26 mètres. En principe chaque année, le châtelain devait se rendre au château de Chambéry auprès de l'administration centrale pour la vérification et le bouclage de sa comptabilité. Certains comptes couvrent toutefois des périodes plus restreintes et aussi plus longues dépassant parfois deux années. Les 147 comptes de la châtellenie et bailliage de Chillon pour la période 1257-1500 encore conservés totalisent ensemble plus de 1,5 kilomètre de parchemin !



Introduction

Chillon, année après année, enregistrent les travaux d'entretien et de transformation que les comtes puis les ducs de Savoie ont fait effectuer pour leur château¹⁰. Il eût été trop long, en revanche, dans le cadre de cette étude, de procéder au dépouillement systématique des sources bernoises (1536-1798) et vaudoises (1799-1896), elles aussi très fécondes. Les transcriptions d'Alfred Milloud, consignées dans une série de cahiers déposés aux Archives cantonales vaudoises, ont été jugées suffisamment riches malgré leurs défauts. Une lecture critique de tous ces documents, confrontée avec les nouvelles données matérielles, a permis d'amender voire d'infirmer certaines interprétations par trop assurées de nos prédécesseurs¹¹.

La parfaite intelligence d'un secteur limité, comme celui de la chapelle et de son environnement immédiat, exigerait la maîtrise des connaissances sur l'ensemble du bâtiment et sur chacune des transformations qui l'ont affecté au cours du temps. Nous ne dominons pas ce savoir total, ni n'avons le contrôle exhaustif des sources écrites qui en est le corollaire. Nous avons tout de même tenu compte de tout ce que nous savons des édifices voisins de la chapelle, mais ceux-ci n'ont pu être analysés avec la même finesse et la même rigueur. Les études menées sur la chapelle attendent d'être élargies au château tout entier. Néanmoins il est possible de déterminer le rôle et de mesurer l'importance de la chapelle dans les diverses étapes qui ont marqué le développement du complexe castral de Chillon. Des hypothèses sur la date de son apparition ont émergé d'une approche plus globale encore, tant à l'échelle régionale qu'internationale. Une typologie de la chapelle castrale a permis aussi de dégager les traits spécifiques à celle de Chillon. Si une chapelle est d'abord un lieu de dévotion, elle est aussi instrument d'ostentation et de légitimation du pouvoir seigneurial, en particulier par les livres sacrés et les reliques qu'elle renferme. Cet aspect moins visible de la chapelle fait également partie de son histoire, de l'histoire que nous voulons reconstituer dans cet ouvrage.

Les études parues sur les peintures de la chapelle se sont focalisées sur la date de 1314-1315. En effet, les comptes rendus pour cette année comptable, en l'occurrence ceux du péage savoyard de Villeneuve, rapportent le paiement de 10 livres lausannoises à Maître Jacques, peintre, pour l'ornementation de la chapelle de Chillon. Il faut se méfier des démarches simplificatrices qui auraient tendance à établir une relation trop limpide entre un objet parvenu jusqu'à nous et ce qu'on croit être sa trace dans les sources écrites. Ce texte capital, trop court, a été revu à la lumière d'autres données documentaires au long d'une enquête aussi large que possible: toute la comptabilité savoyarde conservée entre 1257 et 1320 (publiée ou inédite) a été consultée et toutes les

mentions de travaux de peinture ont été relevées. Il s'agissait d'abord d'évaluer ce que matériellement la somme de 10 livres pouvait représenter et d'approfondir ensuite nos connaissances sur la peinture et les peintres engagés par les comtes de Savoie à cette époque¹². Ceci afin d'estimer si le paiement fait cette année-là pouvait bien se rapporter aux peintures conservées dans la chapelle ou s'il ne désignait pas quelque autre réalisation dans la chapelle du bourg disparu qui était alors accolé au château.

